



Comprendre l'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap



CONTEXTE

Le secteur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap connaît actuellement un vent de réformes dont il peut parfois sembler difficile de comprendre l'articulation. Le déploiement des CPOM, le projet de réforme de la tarification SERAFIN-PH, la mise en œuvre de Réponse Accompagnée Pour Tous, la territorialisation des politiques publiques répondent pourtant à une logique globale d'individualisation de l'accompagnement et d'inclusion sociale de la personne en situation de handicap.

OBJECTIFS

- ▶ Connaître les évolutions récentes de la politique du handicap et ses fondements
- ▶ Comprendre l'articulation entre ses différentes réformes et leur cohérence
- ▶ Cerner les contraintes induites mais aussi les opportunités et leviers existants et à venir

CONTENU

- ▶ L'évolution de l'approche du handicap : mise en perspective historique

- ▶ La loi de modernisation de notre système de santé : les impacts sur le secteur des personnes en situation de handicap
- ▶ SERAFIN-PH : les principes fondamentaux
- ▶ Réponse Accompagnée Pour Tous : une nouvelle organisation de la réponse aux besoins
- ▶ Développement des CPOM : les incidences sur la gestion des structures
- ▶ Stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre : vers une société plus inclusive
- ▶ La cohérence de ces différentes réformes

INFOS

FORMATEUR	Arièle LAMBERT, Directrice du CREA I Pays de la Loire
DATE	Mercredi 14 avril 2021
DURÉE	1 jour / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Orvault : Forum Titi - 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREA I : 250€ / Contribuant Volontaire au CREA I : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Exposés et présentations des grandes orientations législatives et réglementaires
- Réflexions et analyses sur l'évolution du secteur et ses enjeux
- Dossier documentaire
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs généraux, Directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, Responsables développement, Administrateurs d'associations gestionnaires ou d'utilisateurs